



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Direction des Territoires,
de l'Alimentation et de la Mer

Saint-Pierre, le 5 décembre 2018

SAMP

MDSP

AVIS MODIFICATIF

La date limite de remise des offres pour la réalisation de travaux de réhabilitation des digues du port de Saint-Pierre – Phase 1 initialement prévue le 20 décembre 2018 à 12h00 heure locale, est reportée au 1^{er} février 2019 à 12h00 heure locale.

Les entreprises intéressées pourront se procurer le dossier à l'accueil de la DTAM à Saint-Pierre, tous les jours ouvrables de 9 h 00 à 11 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 00 (15h00 le vendredi) ou télécharger les documents de la consultation sur le site : www.marches-publics.gouv.fr



Le Directeur des Territoires,
de l'Alimentation et de la Mer,
Romain GUILLOT

Destinataires :

- cheznoo.net

PJ :
Copie à :

Tél. : 05 08 41 12 72 – fax : 05 08 41 26 80
BP 4347 Route de la Pointe Blanche
97500 Saint-Pierre
www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr